

Plan quinquennal de développement  
de la région de la Capitale-Nationale 2006-2011

L'innovation au cœur du développement humain

Bilan du processus de suivi 2007-2008

Activités réalisées et amendements au plan quinquennal

Février 2008

## **Activités réalisées dans le cadre du processus de suivi**

Des contacts ont tout d'abord été effectués auprès des organismes afin d'établir une description des projets identifiés au plan et évaluer leur état d'avancement. L'ensemble de l'information recueillie se trouve dans le document « Suivi des actions ».

Des sous-comités de suivi ont par la suite tenu des rencontres afin de discuter des actions identifiées au plan et des enjeux de développement. Ces sous-comités, au nombre de cinq (soit un par objectif du plan), étaient composés d'administrateurs de la CRÉ et de représentants d'organisations de la région.

Une autre importante étape de ce mécanisme s'est tenue le 30 novembre dernier où plus de 75 élus et représentants d'organismes socioéconomiques ont participé à une assemblée régionale de suivi dont le but était de discuter des actions prioritaires et des enjeux de développement ainsi que de procéder à l'actualisation du plan quinquennal.

Par ailleurs, la Conférence a approché certains organismes de la région pour qu'ils produisent un avis sur le respect des conditions de réalisation inscrites au plan quinquennal. Ces conditions sont :

- L'égalité entre les hommes et les femmes ;
- L'équité entre les générations ;
- La nécessité du développement durable ;
- La mise en valeur des territoires ruraux et urbains.

Rappelons que ces conditions de réalisation sont des éléments transversaux qui doivent être pris en compte dans la mise en œuvre des actions qui figurent au plan.

Finalement, le comité général de suivi regroupant des administrateurs de la CRÉ s'est rencontré le 23 janvier dernier afin de discuter des modifications à apporter au plan quinquennal et des interventions prochaines de la CRÉ en regard des projets qui y sont identifiés.

## **Amendements apportés au plan quinquennal**

Le suivi réalisé au cours des derniers mois nous a permis de dégager huit modifications à apporter au plan quinquennal.

Dans un premier temps, deux nouvelles actions sont à ajouter :

- **Élaboration d'une entente de partenariat sur l'établissement des jeunes dans la région de la Capitale-Nationale**  
Organisme : Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale

- **Signature d'une entente spécifique sur la conciliation travail-famille-étude**  
Organisme : CRÉ de la Capitale-Nationale.

Ces deux nouvelles actions s'inscrivent à l'objectif 1 du plan : Accroître la vitalité de la région.

Deuxièmement, une modification est apporté au libellé de la première action de l'objectif 2 : Hausse de l'accessibilité au logement : Développement de modèles novateurs de partenariat, *autant en milieu urbain qu'en milieu rural*.

Finalement, le processus de suivi du plan nous a permis d'apporter des changements quant aux organismes responsables de cinq actions. Voici les changements à apporter :

<b>Actions privilégiées</b>	<b>Organismes initialement identifiés</b>	<b>Nouveaux organismes</b>
2.1 a) Hausse de l'accessibilité au logement : Développement de modèles novateurs de partenariat, autant en milieu urbain qu'en milieu rural	Corporation de développement économique communautaire de Québec	Fédération des OBNL en habitation Québec Chaudière-Appalaches
3.2. Mise en place d'une stratégie favorisant le développement de la culture scientifique et technologique en milieu scolaire ainsi que la recherche en milieu universitaire	Centre de démonstration des sciences physiques et Conseil régional des partenaires du marché du travail	Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale et Table régionale de concertation en Éducation
3.4. Mise en place d'activités favorisant l'apprentissage des langues et la connaissance des modèles culturels de comportements dans les entreprises visant les marchés d'exportation	Table régionale de concertation en Éducation	Québec Multilingue
4.1. Développement et offre de programmes de mentorat en entrepreneuriat, gestion et formation de la relève en entreprise, prioritairement auprès des petites et moyennes entreprises	PÔLE Québec Chaudière-Appalaches	CRÉ de la Capitale-Nationale, CLD de la région et Groupe SAGE
5.3. Production et diffusion d'un bilan annuel sur la consolidation des activités centrales de l'État dans la région	Comité Québec Capitale	Commission de la Capitale nationale

Ces amendements ont été adoptés lors de la rencontre du conseil d'administration de la CRÉ le 7 février 2008.